

sérieuse, pour employer les mots des représentants d'un autre pays, est de loin la réponse la plus détaillée qui ait été présentée au Secrétaire général à ce sujet. Elle illustre l'usage qu'on peut faire d'une base de données établie avec soin après des recherches approfondies. Une telle base de données multiplie les options qui s'offrent aux responsables des politiques et facilite leurs décisions en ce qui concerne des négociations spécifiques. Le maintien de cette base de données exige un travail constant qui sert de toile de fond à de nombreux projets portant sur des questions précises, comme les armes chimiques ou l'interdiction des essais nucléaires.